



2021-27.05.03

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES AVRE LUCE NOYE**

Envoyé en préfecture le 31/05/2021

Reçu en préfecture le 31/05/2021

Affiché le

Feuillet 365

SLO

ID : 080-200070969-20210527-2021_2705_03-DE

L'An DEUX MILLE VINGT ET UN, le 27 MAI à 18 H 30, le Conseil Communautaire convoqué légalement, s'est réuni à la salle des fêtes de ESCLAINVILLERS sous la présidence de **Monsieur Alain DOVERGNE**

● Etaient présents les Conseillers Communautaires :

Mesdames PATRICE-BOURDELLE Christine, DOUAY Sonia, MARCEL Marie-Hélène, MENARD Sergine, PERONNET Fabienne, PREVOST Anne-Marie, BLIN Monique, DAMAY Lydie, RAMON Marie-Gabrielle, TESTART Laëtitia, DEMORSY Roselyne

Nombre de membres
du Conseil Communautaire

Titulaires : 67

Membres présents : 48

· dont suppléés : 0

Membres représentés : 10

Votants : 58

Date de la convocation

21 mai 2021

Secrétaire de séance :

Ch. De Caffarelli

Messieurs DURAND Pierre, COTTARD Yves, DESROUSSEUX Éric, CHARLES Gilles, BOUCHER Michel, DELANAUD Stéphane, de CAFFARELLI Christian, VAN OOTEGHEM J. Michel, GAWLIK Jérémy, LAVOINE Nicolas, DOVERGNE Alain, WALLET Joël, SURHOMME Alain, BEAUMONT Joël, LEVASSEUR Roger, LECONTE Yves-Robert, TEN Franck, VERONT Fabrice, DUTILLEUX Olivier, JUBERT Patrick, HOLLINGUE Rémy, M. DARCIS Philippe, LESCUREUX André, CHANTRELLE Brice, HEYMAN Christophe, MOURIER Francis, LAMOTTE Dominique, NOCHEZ Didier, DEMOUY Bertrand, PARENTY Vincent, MEGLINKY Philippe, VAN DE VELDE Michel, MIANNE Michel, LEROY Jean-Maurice, WABLE Vincent, SZYROKI Jacky, MAROTTE Philippe,

● Disposaient d'un pouvoir :

M. DURAND Pierre de BLIN Nicolas, Mme DOUAY Sonia de M. LECOINTE Jean-Noël, Mme PATRICE-BOURDELLE de Mme ROSE Maryse-Corinne, M. CHANTRELLE Brice de M. CAPELLE Hubert, M. DOVERGNE Alain de Mme ATTAGNANT Hélène, M. DE CAFFARELLI Christian de M. DEPRET Patrick, M. JUBERT Patrick de Mme BERTOUX Julia, M. MOURIER Francis de Mme RIHET Anne, M. TEN Franck de M. VIOLETTE Paul, M. DEMOUY Bertrand de Mme RIQUIER Ludivine

● Absent(e)s et / ou Excusé(e)s :

Messieurs CARON Hubert, BERTHE Pascal, LEGRAND Marc, TOURNIQUET Gautier, DAMAY Jean-Michel, BLIN Nicolas, LECOINTE Jean Noël, CAPELLE Hubert, DEPRET Patrick, VIOLETTE Paul, LOGEART Johan, CLEMENT Dominique, BENONY Miguel

Mesdames ROSE Maryse-Corinne, ATTAGNANT Hélène, BERTOUX Julia, RIHET Anne, RIQUIER Ludivine, GAUDECHON LAMOUREUX Mélodie

OBJET : DECISIONS COMPTABLES – CREANCES IRRECOUVRABLES – BA DECHETS MENAGERS

RAPPORT DE Monsieur Dominique LAMOTTE Vice-Président chargé des Finances

Vu la délibération du Conseil communautaire en date 29 avril 2021, relative au vote des budgets primitifs 2021 de la CCALN,

Compte tenu des crédits disponibles et de la rigueur comptable,

Le comptable public M. SQUIBAN a exposé qu'il n'a pas pu recouvrer les titres, cotes ou produits portés sur l'état ci-joint, en raison des motifs énoncés.

M. SQUIBAN demande en conséquence l'admission en non-valeurs de ces titres figurants dans les listes annexées aux états joints.

Après en avoir délibéré à l'unanimité (Pour : 53, Abstentions : 5 : Mme MARCEL Marie-Hélène, M. COTTARD Yves, M. LECONTE Yves-Robert, HEYMAN Christophe, DEMORSY Roseline) **le Conseil Communautaire :**

» Accorde la décharge au comptable public des sommes détaillées dans l'état ci-joint et d'opérer les écritures suivantes :

BA DECHETS MENAGERS :

654 Pertes sur créances irrécouvrables – 6541 – Créances Admises en non-valeur : + **265.52 €**

654 Pertes sur créances irrécouvrables – 6542 – Créances éteintes : + **515.00 €**

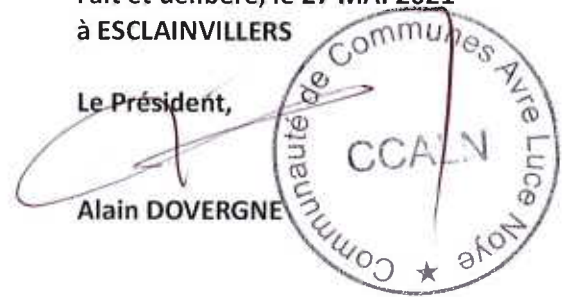
› Autorise le Président, le 1^{er} Vice-Président et le Vice-Président chargé des Finances à signer les documents en rapport avec cette décision.

POUR EXTRAIT CONFORME

Fait et délibéré, le 27 MAI 2021
à ESCLAINVILLERS

Le Président,

Alain DOVERGNE



Cet acte sera transmis en Sous-Préfecture le 31/05/21
Affiché le 31/05/21



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Le 10/05/2021

DIRECTION GÉNÉRALE DE LA COMPTABILITÉ PUBLIQUE

TRÉSORERIE DE MOREUIL
RUE DU DOCTEUR SAUVEUR LEMAITRE
20110 MOREUIL

Téléphone : 0322090455

t080032@dgif.finances.gouv.fr

BUDGET DECHETS MENAGERS
CCALN

Monsieur le Président,

Veillez trouver ci-joint un état de créances irrécouvrables sur lequel vous voudrez bien délibérer lors du prochain conseil communautaire.

Ensuite, il conviendra de :

- compléter et signer cet état,
- émettre deux mandats, l'un au 6541, l'autre au 6542, après avoir prévu les crédits budgétaires, en joignant la délibération exécutoire et l'état de non-valeur.

Bien cordialement
Le comptable public
Philippe SQUIBAN

À
MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
DES FINANCES ET DE L'INDUSTRIE

Envoyé en préfecture le 31/05/2021

Reçu en préfecture le 31/05/2021

Affiché le

SLO

ID : 080-200070969-20210527-2021_2705_03-DE

CFP DE MOREUIL
RUE DU DOCTEUR SAUVEUR LEMAITRE

80110 MOREUIL
Tél : 03-22-09-04-55
Courriel : t080032@dgfp.finances.gouv.fr

DEMANDE D'ADMISSION EN NON-VALEUR DE PRODUITS RECOUVRABLES

Collectivité : **DECHETS MENAGERS CCALIN 31300**

Le comptable soussigné expose qu'il n'a pas pu recouvrer les titres, cotes ou produits portés sur l'état ci-après, en raisons des motifs énoncés.

Il demande en conséquence l'admission en non-valeurs de ces titres figurants sur la liste ci jointe.

A MOREUIL, le 10 mai 2021
LE COMPTABLE PUBLIC

PHILIPPE SQUIBAN

DECISION DE L'ORDONNATEUR

Vu l'état et les avis d'autres part :

Il est accordé décharge au comptable des sommes détaillées au présent état, lesquelles s'élèvent à :

Compte	Montants présentés	Montants admis
6541	265,52 €	
6542	515,00 €	
Total	780,52 €	

A Moreuil Le 27/05/2021
(Date, cachet et signature de l'ordonnateur)

Alain DAVERGNE

Président



TRAITEMENT COMPTABLE DE LA DECISION

Le comptable soussigné certifie avoir émis aux articles respectifs les sommes indiquées sur le présent état, lesquelles n'avaient pas été soldées avant la réception de la décision ci-dessus.

Envoyé en préfecture le 31/05/2021

Reçu en préfecture le 31/05/2021

Affiché le

ID : 080-200070969-20210527-2021_2705_03-DE

Exercice	Référence	Nom du redevable	Reste à recouvrer	Motif de la présentation	Admis	Rejeté
2019 T-139-1		*"C RENOVE"	6,25	Closure insuffisance actif sur RI-LI		
		Sous-total pour *"C RENOVE"	6,25			
2018 T-62-1		*"CA BATIMENT"	108,50	Combinaison infructueuse d'actes		
		Sous-total pour *"CA BATIMENT"	108,50			
2020 T-10-1		*"CAVEREL LECLERC SARL"	11,25	Closure insuffisance actif sur RI-LI		
		Sous-total pour *"CAVEREL LECLERC SARL"	11,25			
2019 T-146-1		*"CONSTANT PASCAL"	15,00	RAR inférieur seuil poursuite		
		Sous-total pour *"CONSTANT PASCAL"	15,00			
2019 T-148-1		*"DAG HOLDING"	75,00	Combinaison infructueuse d'actes		
2019 T-236-1		*"DAG HOLDING"	25,00	Poursuite sans effet		
		Sous-total pour *"DAG HOLDING"	100,00			
2019 T-250-1		*"DESANDIS THIERRY"	22,00	Combinaison infructueuse d'actes		
		Sous-total pour *"DESANDIS THIERRY"	22,00			
2019 T-309-1		*"FD COUVERTURE"	46,25	Closure insuffisance actif sur RI-LI		
2020 T-25-1		*"FD COUVERTURE"	125,00	Closure insuffisance actif sur RI-LI		
2019 T-33-1		*"FD COUVERTURE"	97,50	Closure insuffisance actif sur RI-LI		
2019 T-160-1		*"FD COUVERTURE"	97,50	Closure insuffisance actif sur RI-LI		
		Sous-total pour *"FD COUVERTURE"	366,25			
2019 T-161-1		*"FERMETURES PICARDES"	12,50	RAR inférieur seuil poursuite		
		Sous-total pour *"FERMETURES PICARDES"	12,50			
2019 T-166-1		*"GDM CONCEPT AMENAGEMENT"	7,50	RAR inférieur seuil poursuite		
		Sous-total pour *"GDM CONCEPT AMENAGEMENT"	7,50			
2020 T-160-1		*"LM BATIMENT"	0,02	RAR inférieur seuil poursuite		
		Sous-total pour *"LM BATIMENT"	0,02			
2020 T-40-1		*"M2G2 BTP"	22,50	Closure insuffisance actif sur RI-LI		
2019 T-329-1		*"M2G2 BTP"	36,25	Closure insuffisance actif sur RI-LI		
2019 T-183-1		*"M2G2 BTP"	52,50	Closure insuffisance actif sur RI-LI		
		Sous-total pour *"M2G2 BTP"	111,25			
		TOTAL GENERAL	780,52			